

Crehpsy Hauts-de-France



Rapport d'activités 2019

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Crehpsy Hauts-de-France

Parc Eurasanté Est Immeuble « Les Capets »
235 avenue de la recherche 3 rue Vincent Auriol
Entrée B - Étage 4 Étage 3
59120 Loos 80000 Amiens

Directrice de la publication : Marie-Noëlle Cadou

Rédaction : Crehpsy Hauts-de-France

Conception : Com' à Portée - Sébastien Auguste

Mai 2020

Crédits images : Crehpsy / Amel Charaoui (rapport)

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

ÉDITO	5
QUI SOMMES-NOUS ?	7
NOTRE PROJET	8
NOS MISSIONS	10
NOTRE ÉQUIPE	12
NOS MISSIONS	15
PANORAMA	16
ACCUEIL, INFORMATION ET CONSEIL	18
APPUI À L'ÉVALUATION	25
ANIMATION ET MISE EN RÉSEAUX	29
ÉVÉNEMENTS	33
RECHERCHES ET ÉTUDES	37
SENSIBILISATION	39
FORMATION	40
PERSPECTIVES	42

ÉDITO

Les missions du Crehpsy au service des Hauts-de-France.



Marie-Noëlle Cadou
Directrice

Le Crehpsy Hauts-de-France, ouvert en 2014, est un groupement de coopération médico-sociale financé par l'Agence Régionale de Santé. Son objectif est de promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et de leurs proches et de contribuer à rendre la société plus inclusive.

Le Crehpsy propose ainsi de multiples ressources : informations, conseils, accompagnements ponctuels, appui à l'évaluation, sensibilisations et formations, études et recherches, animation et mise en réseaux de l'ensemble des acteurs publics et privés, professionnels, familles et bénévoles sur l'ensemble de la région.

Ces missions servent les axes du Projet Régional de Santé (PRS2) 2018-2028 de notre région mais aussi ceux du volet « handicap psychique » de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale de 2016 sur le plan national.

Après 5 années de fonctionnement, le Crehpsy propose une offre de services pour tous : personnes concernées par les troubles psychiques, proches aidants, professionnels, instances et organismes divers dans le domaine du handicap psychique.

L'augmentation du nombre de demandes montre à quel point les besoins sont présents.

L'année 2019 aura été l'année de l'effectivité de notre déploiement en région Hauts-de-France. Les recrutements étant finalisés en novembre 2018, il a fallu apprendre à « faire équipe », adapter les modalités de déploiement de nos missions à l'échelle régionale, répondre aux besoins en prenant en compte les réalités territoriales.

Nous vous invitons à découvrir dans les pages suivantes notre activité au cours de cette année.



QUI SOMMES-NOUS ?

- [p. 08](#) Notre projet
- [p. 10](#) Nos missions
- [p. 12](#) Notre équipe

Notre projet

Le Crehpsy œuvre pour une société plus inclusive et s'engage auprès des personnes en situation de handicap psychique en prenant en compte leur projet, leur parcours et leur entourage. Il soutient les professionnels dans leurs accompagnements aux personnes en situation de handicap psychique.

Promouvoir la connaissance

Développer la communication et la connaissance collective du handicap psychique.

Grâce aux actions de sensibilisation et d'information, il s'agit de : développer la connaissance collective du handicap psychique dans les territoires ; lutter contre les représentations négatives et la stigmatisation ; mettre à disposition informations et outils permettant de mieux appréhender les réalités de ce type de handicap pour que les personnes soient mieux accompagnées et considérées. Notre organisme de formation participe au renforcement des compétences des professionnels pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap psychique.

Soutenir les dynamiques territoriales

Développer le travail en réseau avec les acteurs du territoire.

Le Crehpsy favorise le travail en commun, aide à la diffusion des innovations locales. Il participe à la co-construction de démarches de diagnostics territoriaux partagés, repère et fait remonter les besoins et dysfonctionnements éventuels des territoires, valorise aussi les expériences probantes. Le Crehpsy apporte son soutien méthodologique pour aider les professionnels à développer des projets dans le champ du handicap psychique.

Développer une expertise

Grâce à ses actions de recherche et de participation à certains travaux, le Crehpsy développe une expertise sur le handicap psychique.

Dans le cadre de ses différentes missions, le Crehpsy développe la prospective sur l'adaptation des réponses aux besoins des personnes en situation de handicap psychique et de leur parcours. Il constitue une ressource pour les services de l'État, les collectivités territoriales, les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, les familles et proches d'usagers. Depuis 2019, le Crehpsy s'appuie plus fortement encore sur les savoirs des personnes concernées pour développer l'expertise sur le handicap psychique.

Favoriser l'évaluation globale des besoins des personnes

À travers ses actions, le Crehpsy développe les compétences pluridisciplinaires régionales.

Le Crehpsy porte à la connaissance des professionnels des outils théoriques autant que des outils immédiatement mobilisables pour les aider à évaluer et accompagner le projet de rétablissement de la personne en situation de handicap psychique. L'évaluation globale des besoins de cette dernière vise à une meilleure adaptation des réponses lui permettant de mieux vivre au sein de la société.

Notre projet en région Hauts-de-France

L'Agence Régionale de Santé a autorisé le Crehpsy à étendre ses missions au territoire régional des Hauts-de-France à partir du 1er janvier 2018. De nouveaux collaborateurs ont rejoint notre équipe à l'automne 2018. L'année 2019 aura donc été marquée par la présence du Crehpsy dans les cinq départements de la région.

Notre équipe est passée de 7 à 12 collaborateurs (10,2 équivalents temps plein) soit une augmentation de plus d'un tiers du nombre de salariés. En conséquence, l'année 2019 a été largement consacrée à la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail afin de réussir le déploiement en grande région. L'intégration des nouveaux collaborateurs a été une priorité, une nécessité afin d'assurer une bonne cohésion d'équipe et faciliter ainsi la synergie avec les professionnels à travers nos bureaux de Loos et d'Amiens. Nous avons été amenés à revoir et réinterroger nos processus de travail : mise en place d'un serveur à distance, renforcement de notre flotte de véhicules, redéfinition des missions, harmonisation des pratiques, etc. Objectif : assurer une « couverture » homogène des Hauts-de-France en respectant, autant que possible, une équité territoriale. Au-delà des réorganisations nécessaires, nous nous sommes attachés à réfléchir sur le sens de nos actions et sur la bonne façon de nous adapter aux réalités et spécificités de chacun des territoires. Pas question en effet de dupliquer dans l'Aisne, la Somme et l'Oise ce qui avait été réalisé dans le Nord et le Pas-de-Calais ! Nous sommes donc partis à la rencontre de ces nouveaux territoires pour mieux les comprendre. À l'échelle de la région, notre équipe a parcouru plus de 100 000 kilomètres en 2019 : par route et par rails également pour participer aux enjeux du développement durable.

Nous avons pu ainsi faire la connaissance des



différents acteurs de la région, renforcer notre compréhension des diverses problématiques, enclencher de nouveaux partenariats dans les secteurs médico-sociaux, sanitaires et sociaux, etc.

Ces actions au plus près du terrain seront poursuivies en 2020. La légitimité que nous avons acquise cette année est importante pour poursuivre le développement de nos missions en local. Nous avons en effet été particulièrement frappés par la confiance qui nous a été accordée lors de nos échanges et par la qualité d'écoute de nos différents interlocuteurs. Nous sommes de plus en plus sollicités sur l'ensemble de nos missions et de nombreux projets sont aujourd'hui en cours.

2019 a permis au Crehpsy d'enrichir sa connaissance « macro » de la réalité de la région des Hauts-de-France. Celle-ci est une aide précieuse pour les partenaires, les personnes concernées et leurs proches. L'année 2020 nous amènera à nous investir plus avant dans les spécificités des dynamiques locales. Nul doute que de nouveaux milliers de kilomètres seront parcourus par nos collaborateurs !

Nos missions

Le Crehpsy Hauts-de-France a été autorisé en juin 2013 par l'Agence Régionale de Santé et son ouverture a eu lieu en 2014. C'est un établissement médico-social au sens de la loi du 2 janvier 2002, financé par l'ARS et géré par un Groupement de Coopération Médico-sociale (GCMS). Celui-ci a été créé en mars 2014 dans le cadre d'un partenariat entre l'AFEJI, l'Unafam¹ et La Vie Active.



Cinq missions

Développer la connaissance, la mise en réseau et la formation de l'ensemble des acteurs publics et privés, professionnels, familles et bénévoles, des associations d'usagers, sur la région dans le champ du handicap psychique.

Accueil, information et conseil

La mission d'information, de conseil et d'orientation des personnes, de l'entourage et des professionnels est au centre de nos activités. L'équipe s'appuie sur ses connaissances et son expérience, sur un réseau de professionnels et sur un ensemble de ressources documentaires afin de délivrer des informations et des conseils personnalisés.

Sensibilisation et formation

Le Crehpsy Hauts-de-France contribue au développement des compétences des professionnels en contact avec les personnes en situation de handicap psychique. Nous agissons en lien avec des professionnels intervenant auprès de la personne et de sa famille pour organiser des actions de formation, des rencontres thématiques, des groupes de réflexion et des journées d'information.



Appui à l'évaluation

Cet appui à l'évaluation se décline à travers :

- **Un appui dédié aux professionnels :** à la demande de ces derniers, le Crehpsy Hauts-de-France se déplace sur site ou intervient par téléphone. Il propose son éclairage sur les préconisations d'accompagnement des professionnels aux personnes.
- **Un appui à la stratégie :** à la demande des directeurs ou représentants institutionnels, le Crehpsy apporte son expertise liée à l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Il soutient la mise en place de divers projets et aide les partenaires à préciser et ajuster leurs pratiques.

Animation et mise en réseaux

Nous participons aux échanges de savoirs et de pratiques, nous valorisons les initiatives et

soutenons les démarches partenariales par le biais d'actions de communication, de la constitution de groupes de travail ou de l'élaboration d'un annuaire régional recensant les ressources dans le domaine du handicap psychique.

Études et recherches

Nous observons les besoins, les pratiques, les dispositifs en place. Nous analysons les réponses sociales et médico-sociales apportées à la problématique du handicap psychique. Nous réalisons des études et soutenons ainsi la recherche sur le sujet. Tous nos travaux prennent en compte la parole des personnes concernées, des proches et celle des professionnels.

¹ Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées

L'équipe du Crehpsy

▶ 10 métiers

▶ 12 permanents



Marie-Noëlle Cadou
Directrice



Audrey Alves Lesage
Psychologue



Emilie Ancelot
Chargée de formation



Lionel Eustache
Chargé de mission



Cyril Grosjean
Documentaliste



Franck Guilbaut
Conseiller en insertion professionnelle



Amélie Dequidt
Assistante de direction



Marie-Laure Devauchelle
Psychologue



Suzy Dorion
Secrétaire



Julie Letalle
Conseillère en insertion professionnelle



Marine Merlevede
Assistante sociale

Dr Estelle Trinh, Psychiatre
Intervient deux demi-journées par semaine au Crehpsy



NOS MISSIONS

- p. 16** Panorama
- p. 18** Accueil, information et conseil
- p. 25** Appui à l'évaluation
- p. 29** Animation de réseaux
- p. 33** Événements
- p. 37** Recherches et études
- p. 39** Sensibilisation
- p. 40** Formation

Panorama 2019

▶ 2019 a été l'année du déploiement en région Hauts-de France. Ce déploiement nous a permis de développer l'interconnaissance, les collaborations interprofessionnelles et les synergies partenariales.

Cette année a également vu la participation du Crehpsy aux travaux des Projets Territoriaux en Santé Mentale en région

Le Crehpsy a participé à des journées de sensibilisation à la réhabilitation psycho-sociale en colla-

boration avec le Centre ressource de réhabilitation psycho-sociale et de remédiation cognitive de Lyon et des partenaires en région.

Trois études et deux demi-journées de restitution ont également été organisées lors de cette année. Enfin, nous avons malheureusement dû reporter notre journée régionale compte tenu du contexte social en décembre 2019.



Trois études et deux demi-journées de restitution organisées en 2019

« Les besoins des personnes en situation de handicap psychique vieillissantes », « L'accueil d'un nouveau public : initiatives des ESAT auprès de travailleurs en situation de handicap psychique », « Ma santé physique » : des personnes concernées ont créé leur outil d'auto-évaluation de leur santé physique.



Périmètre des PTSM

Les Projets Territoriaux de Santé Mentale – PTSM

Cette année, l'équipe du Crehpsy a également participé aux travaux des 8 PTSM en région à travers plusieurs des 28 groupes de travail.



Sensibilisation à la réhabilitation psychosociale

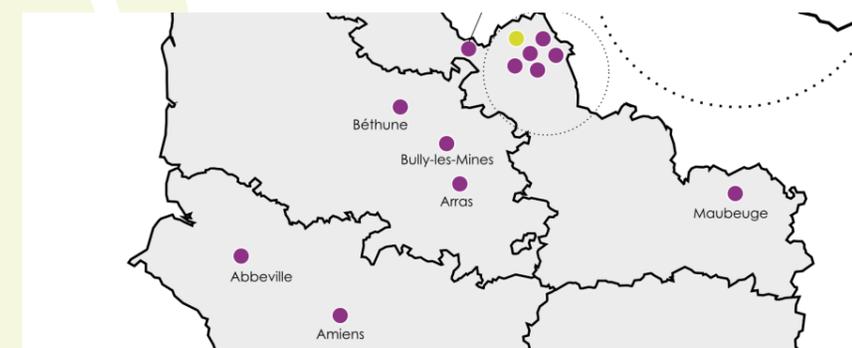
Le Crehpsy a poursuivi ses travaux en faveur de la philosophie du rétablissement à travers l'organisation de journées de sensibilisation à la réhabilitation psychosociale en collaboration avec le CRR de Lyon.



Journée régionale HANDICAP PSYCHIQUE

Inclusion et handicap psychique : concept ou [réalités] ?

Cette journée a mobilisé notre équipe, des personnes concernées, des proches et des partenaires. Elle a malheureusement été reportée en mai 2020 compte tenu du contexte social de décembre 2019. Plus de 300 personnes s'étaient inscrites.



Une organisation renouvelée et une déclinaison plus effective de nos missions en Hauts-de-France

Nous avons pensé nos modalités de déploiement et adapté nos missions aux réalités et spécificités territoriales : « aller vers ! ». Ainsi, notre équipe a parcouru plus de 100 000 kms au cours de cette année !

Accueil, information et conseil

Qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap psychique, de professionnels ou de familles, le Crehpsy apporte une réponse aux demandes d'information et d'orientation des publics et propose de multiples ressources à toute personne intéressée par le sujet.

Nos travaux liés à l'évaluation interne et externe montrent l'importance de mieux qualifier cette activité : aussi, un logiciel d'activité dont le cahier des charges a été réfléchi en équipe en 2019, devrait nous y aider pour 2020.

Réponses aux demandes

Dès la formalisation d'une sollicitation, il est proposé aux personnes, soit une réponse par téléphone ou mail, soit un rendez-vous au Crehpsy ou sur le territoire du demandeur.

Lors de l'entretien, le professionnel du Crehpsy apporte une analyse globale de la situation afin de conseiller et d'orienter au mieux les personnes. Les interventions sont ponctuelles ou périodiques. Il ne s'agit pas de se substituer aux dispositifs existants mais bien d'intervenir en complémentarité, en soutien et en cohérence avec les partenaires locaux. La finalité est toujours d'apporter une réponse à la personne et/ou de faire en sorte qu'une prise de relais opérationnelle et efficace soit effectuée au niveau local. Concernant les familles, notre rôle est d'apporter une première écoute, des conseils et des informations. Pour les professionnels, il peut s'agir de répondre à des sollicitations simples. Le Crehpsy peut aussi soutenir les équipes en réfléchissant de concert aux situations des personnes et aux possibilités d'accompagnement en apportant une expertise dans le champ du handicap psychique.

65
nouvelles demandes
de personnes
concernées par le
handicap psychique

60 demandes de
proches

nouvelles
demandes en
2019 301

Spécificité des demandes

Les demandes des personnes sollicitant le Crehpsy indiquent encore cette année un besoin de soutien, d'écoute, de conseils sur la conduite à tenir vis à vis de leur proche et de propositions d'orientation vers des dispositifs leur permettant d'être mieux accompagnés.

Contrairement à l'année précédente, nous notons qu'une grande majorité des demandes sont plus précises et spécifiques : l'accès dématérialisé aux informations (via internet ou les réseaux sociaux), ainsi qu'un accès facilité au diagnostic permettent aux personnes concernées d'être davantage acteurs de leur rétablissement.

Notre procédure interne prévoit un rappel quelques jours après le 1er contact établi avec la personne. Aussi, tout comme l'année précédente, aucun relais vers les services d'urgence n'a été nécessaire en 2019.

Nous avons réussi en 2019 à maintenir un délai moyen de réponse (délai entre la demande et le premier contact avec l'utilisateur) raisonnable : 6 jours ouvrables (vs 7 jours - 2018). Les écarts restent parfois importants (d'une réponse apportée dans la journée à 30 jours). Ils restent dus tout comme l'année précédente à différents facteurs :

- Une mobilité forte des professionnels du Crehpsy sur l'ensemble des Hauts-de-France ;
- La pluralité des missions qui leur sont dévolues au sein même du Crehpsy ;
- Certaines contraintes organisationnelles des personnes/familles concernées ;
- Un besoin de concertation avec les professionnels du Crehpsy pour répondre plus efficacement ;
- Parfois l'ambivalence entre le besoin de contact, d'accompagnement et de réponse et l'acceptation de cette dernière par la per-

sonne.

La charge de travail et la pluralité des missions dévolues aux professionnels de l'accompagnement au Crehpsy a permis de confirmer, cette année encore, la nécessité de préserver des temps dédiés à chacune des missions. Cela permet à la fois de pouvoir répondre dans les meilleurs délais aux demandes et aussi, d'être plus contenant et efficient dans les réponses apportées.



Insertion professionnelle

En 2019, 88 demandes liées à l'insertion professionnelle ont été recensées.

Elles ont donné lieu à des rendez-vous individuels, un(des) accompagnement(s) vers un partenaire, un(des) déplacement(s) in situ, etc. Il est à noter que l'ouverture de l'antenne d'Amiens a renforcé le nombre de demandes. Leur origine est variée : personnes elles-mêmes, familles et professionnels de l'emploi. En moyenne, il y a autant d'hommes que de femmes.

La plupart du temps, chaque personne en situation de handicap psychique est rencontrée afin de réaliser une évaluation de sa situation. Elle est ainsi orientée vers le dispositif le plus pertinent.

L'objet de la demande peut porter sur différents aspects de l'insertion professionnelle : information sur la recherche d'emploi, sur les partenaires mobilisables, sur les formations, les différents parcours possibles, le maintien dans l'emploi, l'information auprès des partenaires des dispositifs mobilisables, des entretiens de soutien et réassurance, etc.

Les situations sont parfois complexes, notamment pour les demandes liées au maintien dans l'emploi. Il y a également de plus en plus de demandes issues d'un public jeune (16/25 ans) avec des situations souvent problématiques (ex : santé).

Les principales difficultés repérées aujourd'hui sont les suivantes :

- Un manque de dispositifs et/ou de places adaptées ;
- Des inégalités territoriales ;
- Des listes d'attente qui génèrent des ruptures de parcours.

88

demandes liées à l'insertion professionnelle

Social et accès aux droits

En 2018, 153 demandes ont concerné le champ du social.

Les nouvelles demandes sont, comme en 2018, diverses : logement et hébergement, aides sociales, soutien administratif, protection des majeurs, épuisement familial, non-compréhension des dispositifs, etc. Elles émanent de différents publics : personnes concernées, familles ou proches, professionnels, étudiants.

Chaque personne en situation de handicap psychique est rencontrée

Certaines demandes ont été plus complexes, notamment celles avec un risque de rupture de parcours (souvent lié au logement/hébergement). Ainsi, il a fallu parfois mettre en lien, coordonner des actions et interpeller les autorités telles que la MDPH, les Départements, le Procureur de la République, etc. Ces demandes nécessitent plusieurs heures d'accompagnement et autant de rencontres, déplacements, mails, appels téléphoniques, recherches. À l'instar du champ de l'insertion professionnelle, le manque de place, les listes d'attente et la faible lisibilité de l'information et de l'offre ne favorisent guère l'amélioration de la fluidité du parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique.

Soutien psychologique ponctuel

Ces demandes de soutien psychologique ponctuel ont été en augmentation de 14 % en 2019. Elles ont donc nécessité une mobilisation plus forte des psychologues du Crehpsy Hauts-de-France.

- 68 % (vs 81 % en 2018) d'entre elles ont concerné des demandes d'information et de conseil ;
- 27 demandes (vs 14 en 2018) ont concerné une demande d'appui à l'évaluation de situation individuelle par un professionnel.

Deux hypothèses à cette augmentation de 92 % :

- Le déploiement des missions dans les départements de la Somme, de l'Aisne et l'Oise ;
- Une meilleure identification des psychologues par les professionnels des territoires sur cette mission.

Sur l'ensemble des demandes, on note une nette augmentation du besoin de soutien et de réassurance de la part des personnes concernées et leur famille. Les situations se révélant de plus en plus complexes, 83 % des demandes ont nécessité un, voire plusieurs entretiens cliniques. Il n'y a que dans 3 % des cas qu'une information ou une orientation simple a été suffisante.

L'activité 2019 des psychologues se traduit notamment par un nombre croissant d'entretiens, soit 84.

Il a parfois été suffisant de s'entretenir avec les personnes concernées par téléphone, soit parce qu'elles avaient déjà été en contact avec le Crehpsy, soit parce qu'il leur était difficile de se déplacer, soit pour répondre plus rapidement à leur demande.

27

demandes d'appui à l'évaluation de situations individuelles

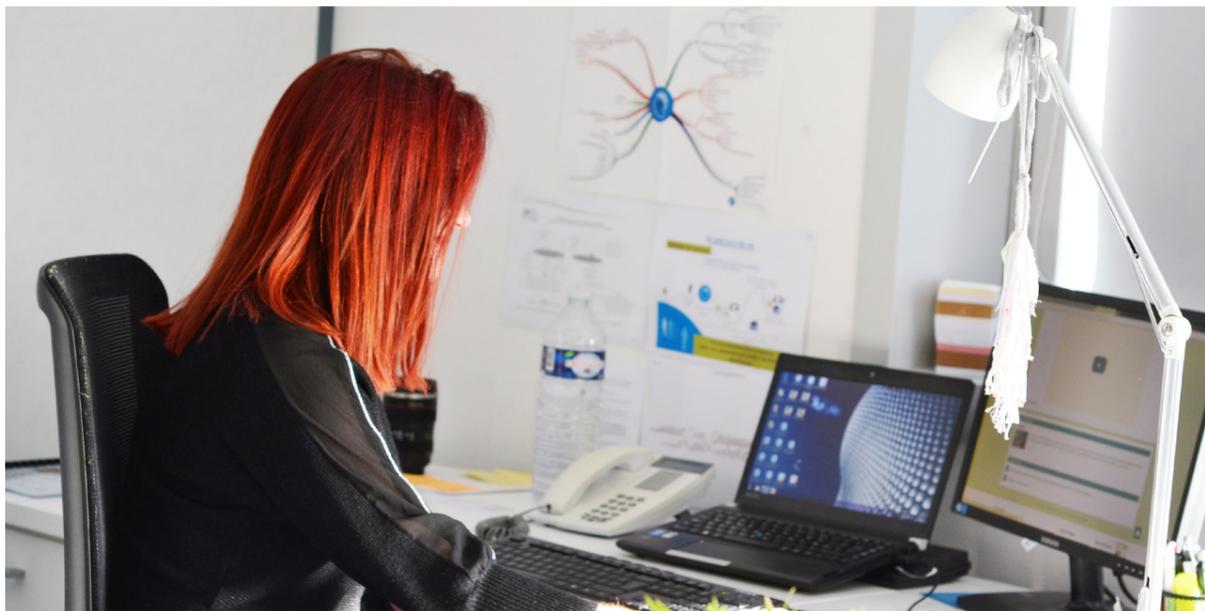
Auprès de la personne en situation de handicap psychique

Dans 42 % des demandes, c'est la personne concernée par le handicap psychique qui a fait la démarche auprès du Crehpsy en 2019 (vs 40 % - 2018). Dans 1/3 des cas (vs 40 % - 2018), le diagnostic n'est pas identifié ou incertain lors de la sollicitation des professionnels du Crehpsy.

Les raisons sont diverses. Soit :

- Les personnes concernées ne sont pas encore engagées dans un parcours de santé coordonné : l'intervention en amont favorise l'accès aux dispositifs de droit commun, associations, etc. ou aux professionnels outillés pour accompagner sur le long terme les usagers ;
- Nous notons chez ces personnes une ou plusieurs ruptures dans leur parcours de vie, de santé ou de soins : l'objectif est alors de les accompagner dans l'amorce d'un rétablissement en lien avec les partenaires compétents ;
- La personne demandeuse apparaît en souffrance morale sans pour autant qu'un trouble psychique ne se cristallise : dans ce cas, des entretiens peuvent rassurer et éviter une forme d'autostigmatisation.

La demande initiale des personnes concernées concerne principalement une meilleure compréhension de leurs symptômes ainsi que des conseils sur les modalités thérapeutiques à leur disposition.



38 % (vs 28 % - 2018) des demandes concernent des problématiques liées à un trouble de l'humeur, majoritairement des troubles bipolaires. Les demandes liées à des troubles addictifs, anxieux ou des conduites alimentaires restent rares, tout comme en 2018. Nous notons également cette année une diminution des demandes de personnes atteintes de troubles de la personnalité.

Le Crehpsy est également de moins en moins interpellé pour des situations en lien avec des troubles autistiques et/ou des troubles DYS, prouvant que les professionnels nous ont bien identifiés comme ressource sur le handicap psychique. Notons toutefois une tendance, qui se confirmera probablement dans les années à venir, à être interpellés pour des personnes vieillissantes.

De la même manière, nous nous efforçons toujours de réorienter les personnes concernées vers les dispositifs plus adaptés.

Auprès de la famille

En 2019, 42 % des demandes ont émané de la famille (vs 60 % - 2018).

Ce sont les parents qui nous sollicitent le plus souvent (26 % vs 42 %) puis les conjoints (5 % vs 12 %) à part quasi égale avec les enfants (4 % vs 3 %). Nous notons cette année que l'entourage de manière générale (environnement professionnel, collègue, manager, voisin, etc.) se mobilise davantage pour ces personnes qui leur semblent vulnérables : cela représente en 2019, 7 % des demandes.

42 %
des demandes ont émané de la famille

Espace documentation

L'espace documentation propose plus de 2900 références dans le champ de la santé mentale et du handicap psychique à destination de tous.

Ce service, accessible librement et gratuitement, a pour vocation d'accompagner les usagers dans leur recherche documentaire et de proposer une information spécifique mais également accessible au plus grand nombre.

En 2019, 83 actions ont été réalisées. Elles regroupent notamment l'aide à la recherche documentaire, la diffusion d'informations et la réalisation de brochures et de cartes.

Ces actions ont concerné diverses thématiques, dont notamment : les différents troubles psy-

chiques, les statistiques et les données chiffrées sur les territoires, la notion de médiateur de santé pair, l'empowerment, l'insertion professionnelle et le maintien en emploi.

Le Crehpsy a également actualisé à l'échelle des Hauts-de-France les différentes cartes référençant les structures dédiées au handicap psychique : hébergement, emploi, accompagnement, etc.

Depuis 2018, le Crehpsy se mobilise au sein du réseau Undis, Union Nord des Documentalistes Inter-établissements en Santé. Les objectifs de ce réseau sont de mutualiser les connaissances, d'échanger sur les pratiques professionnelles et de réfléchir aux problématiques afférentes au métier de documentaliste et spécifiquement au domaine de la santé.

Perspective 2020

Nous développerons de nouvelles cartographies pour recenser, en plus des structures, les dispositifs existants en santé mentale (Réhabilitation psychosociale, ETP).

Nous travaillerons en collaboration avec la F2RSM Psy pour recenser l'offre médico-sociale.

384
documents
empruntés



Site Internet et réseaux sociaux

Dans le but de favoriser l'accès à l'information, le Crehpsy a mis en place, depuis 2015, différents outils de communication. Ainsi, une newsletter est diffusée mensuellement et les actualités sont communiquées quotidiennement via notre site Internet et les réseaux sociaux.

Plus d'une centaine de sources sont veillées quotidiennement sur différentes thématiques telles que l'emploi, le logement, la vie quotidienne ou l'accompagnement. Cette veille permet d'apporter une information pertinente et actualisée.

L'utilisation de Facebook, Twitter et LinkedIn a pour but de permettre l'échange et le partage d'informations dans le champ du handicap psychique et de la santé mentale de manière simple et rapide.

La newsletter, quant à elle, permet de mettre en avant une information et offre des actualités sélectionnées en région, à la fois sur les événements que nous organisons mais aussi sur les manifestations proposées par les acteurs sur les territoires (formations, sensibilisations, journées thématiques, etc.).

Enfin, le site Internet permet de présenter et de renseigner sur les activités et les missions du Crehpsy. Les pages les plus consultées en 2019 ont été *Comprendre le handicap psychique*, *Logement et services d'accompagnement*, et *Accompagner un proche*.

Perspective 2020

Nous organiserons une refonte de certaines rubriques du site Internet pour donner une meilleure visibilité aux informations communiquées.

La parole sera donnée aux partenaires pour valoriser des initiatives territoriales probantes au sein de la newsletter.

 329 abonnés
+194 %

 817 followers
+22 %

 381 likes
+25 %

 11 025 vues
+40 %

3967 +22 %
abonnés à la
newsletter

251
structures dans
l'annuaire

Annuaire

Le Crehpsy Hauts-de-France a lancé en 2017 un annuaire de ressources dans le champ du handicap psychique.

L'objectif principal de cet annuaire est de proposer une information en ligne, mise à jour régulièrement et consultable par tous afin d'informer sur les ressources disponibles dans le champ du handicap psychique à l'échelle des Hauts-de-France. Ainsi, les objectifs de cet annuaire sont de présenter et de donner accès aux ressources existantes et d'éclairer le public sur le handicap psychique en lui donnant de la visibilité.

En 2019, une première campagne de communication, afin de faire connaître cet outil et d'entamer un référencement, a été effectuée à destination des structures des départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

De plus, dans l'optique de proposer une information actualisée, un rappel a été adressé aux structures déjà référencées pour leur signaler de mettre à jour si nécessaire leurs informations. En parallèle, une nouvelle campagne de communication a été effectuée auprès des structures du Nord et du Pas-de-Calais absentes de cet annuaire.

Perspective 2020

Une nouvelle campagne de communication, s'inscrivant dans la démarche des PTSM, sera entamée sur les départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise en partenariat avec des acteurs des territoires.

Appui à l'évaluation

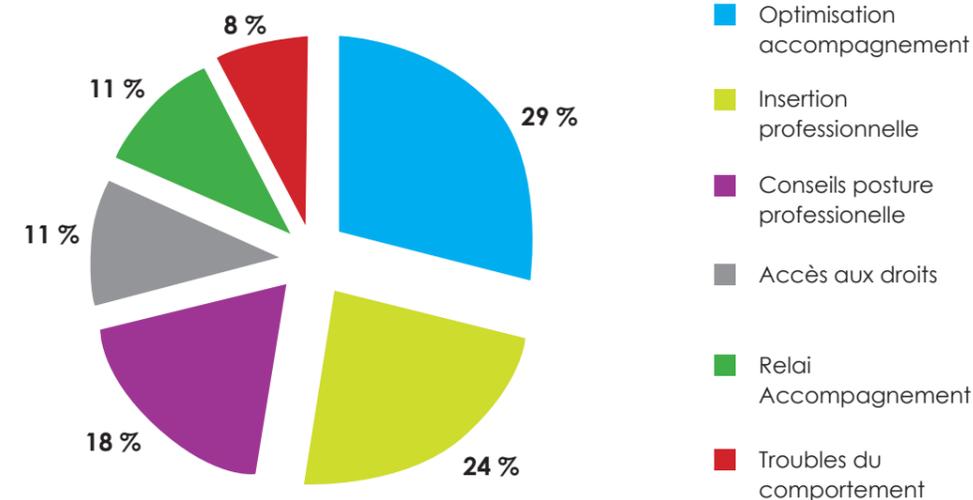
Appui dédié aux professionnels

52 personnes ont fait l'objet d'un appui à l'évaluation de situations individuelles (AESI) en 2019 (+136 %). 52 % ont nécessité l'intervention des psychologues, 21 % de l'assistante de service social et 27 % des conseillers en insertion professionnelle.

Cette année encore, le Crehpsy est interpellé pour des usagers qui sont jeunes avec une moyenne d'âge de 35 ans (vs 33 ans en 2018). Les demandes concernent autant les hommes que les femmes. Ces demandes proviennent le plus souvent de partenaires sanitaires et médico-sociaux. Notons cette année de nouvelles catégories de demandeurs : les professionnels de la médecine du travail et de l'éducation (respectivement 20 % et 7 % des demandes). En 2019, 1/3 des demandes concerne des conseils sur l'optimisation de l'accompagnement. Il s'agit de donner un avis sur les préconisations déjà émises par les professionnels. 24 % des demandes concernent

l'insertion professionnelle. Elles permettent un éclairage sur le parcours professionnel possible et sur les relais existants pour l'accompagnement vers l'insertion professionnelle. Cette année, une nouvelle et forte demande (18 %) est liée à des conseils concernant la posture professionnelle : il s'agit parfois de permettre aux partenaires d'ajuster leurs pratiques et de prendre la hauteur nécessaire pour un meilleur accompagnement. Les conseils concernant l'accès aux droits et les relais d'accompagnement (connaissance des spécificités et conditions d'accès aux hébergements dédiés, ouverture-maintien des droits, etc.) concernent chacun 11 % des demandes. Les motifs d'intervention se répartissent en 6 domaines (voir graphique ci-dessous).

Nous avons été très peu interpellés cette année, contrairement à l'année dernière, pour des troubles du comportement liés à des troubles associés, notamment une déficience intellectuelle (baisse de 80 %). Les nombreuses formations et les sensibilisations dispensées dans les établissements depuis quelques années par le Crehpsy



65

Appuis téléphoniques

permettent probablement aux professionnels de mettre en pratique leurs connaissances acquises au profit des personnes concernées.

Une nouvelle fois cette année, ce sont les personnes atteintes de troubles psychotiques (majoritairement trouble du spectre schizophrénique) qui demandent le plus de mobilisation (24 % vs 18 % - 2018). Dans une moindre mesure, viennent ensuite les demandes concernant des troubles anxieux et/ou de l'humeur.

Cette année encore, certaines de nos interventions ont réassuré les professionnels et les ont confortés sur la qualité de leur accompagnement. Ce soutien souvent non négligeable

a permis à certains d'être force de proposition auprès de leur établissement pour une meilleure intégration des personnes concernées.

La proportion de situations pour lesquelles un diagnos-

tic n'a pas été clairement posé est stable par rapport à l'année précédente. Celles-ci concernent 29 % des demandes (à noter qu'il faut toutefois qu'une composante psychique ait été identifiée pour conforter la légitimité de notre intervention). La procédure d'interpellation des professionnels du Crehpsy s'étant montrée efficace, elle n'a pas changé en 2019 : un 1^{er} contact téléphonique est organisé, de manière systématique, pour identifier quelles compétences internes doivent être mobilisées. Cette année, un effort certain a été fait pour répondre au plus vite aux professionnels. Notre délai de réponse (demande - 1^{er} contact avec le commanditaire) a été drastiquement réduit de 25 jours en 2018 à 6 jours cette année.

La recherche du consentement de la personne

concernée à notre intervention et celle des professionnels impliqués dans sa prise en charge est systématique. Au-delà des obligations réglementaires, elle garantit la neutralité de nos préconisations.

L'activité des années précédentes avait montré qu'une seule intervention était souvent suffisante (voire parfois un seul contact téléphonique) pour répondre aux besoins des professionnels et des personnes concernées. Cela n'a pas été le cas cette année puisque nous enregistrons une moyenne de 2,11 interventions pour une même demande. La complexité des situations rencontrées a nécessité une coordination plus étroite et une mobilisation plus forte des professionnels du Crehpsy. À ce sujet, le soutien de notre médecin psychiatre a pris encore plus de sens pour certaines demandes : son expérience et ses connaissances nous ont permis de confronter nos avis, de mieux saisir le contexte d'accom-

La complexité des situations rencontrées a nécessité une coordination plus étroite et une mobilisation plus forte des professionnels du Crehpsy.

pagnement, de conforter ou d'ajuster nos préconisations, le tout dans un cadre de concertation pluri professionnelle.

Après avoir décliné notre mission d'AESI dans certaines structures, nous avons pu envi-

sager de mettre en place :

- Des sessions de sensibilisation complémentaires (afin d'aider à la compréhension du handicap psychique et à la philosophie d'accompagnement de ce type de public) et/ou ;
- Des sessions de formation permettant aux équipes de monter en compétences sur une thématique plus spécifique (ex : mieux comprendre les situations de crise pour mieux les accompagner, handicap psychique et vieillissement, etc.).

46

rencontres sur site

Appui stratégique

Regard sur le déploiement du Crehpsy au sein des départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

L'extension du Crehpsy à l'échelle de la région des Hauts-de-France s'est traduite en 2019 par la mise en œuvre d'une stratégie soutenue de déploiement au sein des départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise : 1500 courriers de présentation ont été envoyés, 70 partenaires rencontrés in situ. La présence de notre équipe au sein de 15 événements départementaux (colloques, journées d'étude, séminaires) a également permis de tisser de nouveaux liens partenariaux.

Ces temps respectifs de présentation trouvent aujourd'hui, à travers nos missions, des prolongements concrets et aboutissent à des collaborations s'inscrivant dans la durée.

Implication du Crehpsy au sein des 8 PTSM en région

L'équipe du Crehpsy s'est mobilisée au sein de plusieurs des 28 groupes de travail actifs au sein des 8 Projets Territoriaux de Santé Mentale de notre région. En correspondance avec nos missions, en lien avec le décret relatif aux Projets Territoriaux de Santé Mentale, nous nous sommes particulièrement mobilisés sur les axes centrés sur le « Repérage précoce des troubles psychiques, etc. », le « Parcours de santé et de vie de qualité et sans rupture, etc. », l'« Accès aux soins somatiques, etc. », le « Respect et la promotion des droits des personnes, etc. », l'« Action sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale,

ZOOM

Exemple d'un appui stratégique : le lancement du CLSM d'Amiens

L'Agence Régionale de Santé, en lien avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, a sollicité le Crehpsy Hauts-de-France pour un appui méthodologique au lancement du Conseil Local de Santé Mentale d'Amiens. En lien avec la Ville et son Service Municipal de Santé Publique, nous avons animé plusieurs groupes de travail afin d'aider à la définition des principaux axes de développement du CLSM. Nous avons assuré la synthèse rédactionnelle de l'ensemble des productions. Les résultats de ces travaux ont été présentés et validés lors de l'assemblée plénière de septembre 2019, temps fort du lancement du CLSM d'Amiens.

etc. ».

Autant que possible, le Crehpsy a apporté sa connaissance du handicap psychique et partagé son expertise sur les enjeux de décroisement entre différents secteurs professionnels.

Dans le respect des attentes exprimées et la singularité des territoires, il a participé avec l'ensemble des acteurs impliqués à l'élaboration de ces politiques publiques.

En 2020, il pourra jouer son rôle de centre ressource à travers la déclinaison de ses différentes missions dans le cadre des futurs Contrats Territoriaux de Santé.

Renforcer notre expertise

Afin de répondre aux attentes de nos parte-

naires, l'équipe du Crehpsy est soucieuse de renforcer son expertise dans le champ du handicap psychique. Elle est attentive aux évolutions des politiques publiques et des dispositifs ainsi qu'à leur mise en œuvre. Nous devons pouvoir être ressource dans les champs de l'accompagnement médico-social, sanitaire et social, de l'accès et/ou du maintien dans l'emploi, de l'accès aux soins, de l'accès et/ou du maintien dans le logement. La promotion des droits et de la citoyenneté, la diffusion des approches en réhabilitation psychosociale comptent aussi parmi nos sujets de travail et d'expertise. Nous répondons donc largement présents aux invitations de nos partenaires lors de colloques, journées d'études, journées régionales et départementales, autant d'événements centrés sur des sujets transversaux à nos missions.

Les appuis stratégiques en 2019

1. Mobilisation de notre équipe au sein de groupes de travail des 8 PTSM ;
2. Appui à la rédaction d'une charte partenariale sur « Le partage d'informations à caractère secret » auprès d'ESPOIR 02 ;
3. Soutien méthodologique et rédactionnel au projet d'extension de la Maison d'Accueil Spécialisée « La Pommeraie », EPSM CH Ph Pinel ;
4. Rédaction d'une fiche « Missions socles des CMPP en région Hauts-de-France » à la demande de l'ARS ;
5. Appui méthodologique au lancement du CLSM d'Amiens ;
6. Accompagnement méthodologique des GEM ;
7. Soutien méthodologique au projet de la « démarche citoyenne/démocratie en santé dans le cadre du PTSM de l'Oise », à la de-

mande de son comité de pilotage territorial ;

8. Appuis à la réflexion relatifs à :
 - La déclinaison de l'offre des SAMSAH spécifiques dans le Pas de Calais, en lien avec l'ARS et le CD 62 ;
 - Un projet « Ingénierie de parcours » pour des profils de travailleurs en situation de handicap psychique menée par l'IME Jean Lombard ;
 - Une déclinaison des préconisations d'accompagnement auprès de l'association ASRL ;
 - Le déploiement d'un projet innovant et architectural auprès de l'association PENSION DE FAMILLES.
9. Soutien à la réflexion du projet d'extension du Château Blanc de Flixecourt ;
10. Échanges stratégiques avec les Unités d'Accompagnement et de Soutien (UAS).

De nouveaux appuis à la stratégie sont d'ores et déjà enclenchés pour 2020.



Animation et mise en réseaux

Le Crehpsy Hauts-de-France soutient des instances de projets et des actions partenariales. Il participe aux échanges de savoirs et de pratiques, valorise les initiatives et encourage les démarches partenariales par le biais d'actions de communication, de groupes de travail, de mise à disposition d'un annuaire régional recensant les acteurs du handicap psychique, etc.

Participation à des instances partenariales

Le Crehpsy apporte un soutien aux différentes instances partenariales. Notre rôle de « connecteur » ne s'est pas démenti en 2019 !

Sur le plan national, Solidel (réseau de la Mutualité Sociale Agricole) a organisé des journées régionales d'échanges autour de la thématique « accompagner les travailleurs en situation de handicap psychique en milieu protégé ». Suite à la parution sur son site de l'étude réalisée par l'IAE de Lille « Quelle soutenabilité pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique en ESAT ? », le Crehpsy a été sollicité pour intervenir au sein de quatre manifestations à Nancy, Toulouse, Valence et Rennes.

Nous avons pu également présenter ce travail et sensibiliser les professionnels d'ESAT en secteur rural au handicap psychique.

En septembre, deux professionnelles du Crehpsy sont intervenues lors du congrès de la Société Francophone de Psychogériatrie et de la Psychiatrie de la Personne Âgée à Rouffach (68). Le Comité scientifique du congrès a pris contact auprès de notre Groupement pour une restitution de l'étude réalisée en lien avec le Creai Hauts-de-France et le groupe de travail « vieillissement » du Crehpsy.

Nous avons pu ainsi présenter nos missions hors région. Nous avons partagé les conclusions du travail « Vieillir avec des troubles psychiques : des difficultés croissantes, un manque de réponses adap-

tées » et souligné les points de vigilance et de préconisations. Ce fut aussi l'occasion de porter à connaissance les travaux engagés dans la région Hauts-de-France tels que le projet de psychogériatrie, les appels à projets (ESPrèvE, UVPHA, etc.).

À l'échelon régional, le Crehpsy a participé au Réseau Remédiation Cognitive Hauts-de-France et au Réseau Régional de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) : des opportunités pour s'informer des nouvelles pratiques en établissements sanitaires et réaffirmer l'importance de promouvoir la participation des personnes concernées dans des démarches orientées Rétablissement.

L'équipe du Crehpsy a par ailleurs tenu un stand à la Journée Régionale Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) du 08 octobre

Le Crehpsy a été sollicité pour intervenir au sein de quatre manifestations à Nancy, Toulouse, Valence et Rennes.

2019 à l'EPSM Agglomération Lilloise. Celle-ci avait pour thème l'« Interaction usagers et professionnels, la place de l'Éducation Thérapeutique : une r'Évolution ».

En Novembre 2019, lors de la Semaine Européenne de l'Emploi de Personnes en situation de Handicap, les conseillers en insertion professionnelle du Crehpsy se sont mobilisés chaque jour sur l'ensemble de la région (Lille, Arras, Noeux-les-Mines, Amiens, Soissons). Ils se sont investis lors des journées Handy Road Tour organisées par l'AGEFIPH en lien avec les par-

tenaires de chaque territoire (Pole Emploi, Cap Emploi, ESAT, entreprises, FIPHFP etc.). Ils ont été présents sur des stands et/ou sont intervenus auprès d'employeurs lors d'actions de sensibilisation et de tables rondes.

Chaque année, cette semaine mobilise largement l'ensemble de l'équipe du Crehpsy. Ainsi, le partenariat formalisé avec l'Éducation Nationale en 2018 a pu être reconduit et des actions de sensibilisation au handicap psychique ont été prestées par les psychologues du Crehpsy auprès de son personnel.

Fort de ses partenariats avec les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) en région, celui de Lens-Hénin a sollicité le Crehpsy sur une action de sensibilisation au handicap psychique avec pour support pédagogique « l'arbre aux idées reçues ». Une autre action a été menée sur la thématique du Syndrome de Diogène. Les actions se poursuivront en 2020 avec la création d'un arbre décisionnel pour le territoire.

Tout au long de cette année 2019, le Crehpsy a régulièrement participé à des actions initiées par plusieurs CLSM de la région. Nous étions présents en novembre à Lille pour participer à la 5^{ème} rencontre nationale des CLSM. À cette occasion, nous avons engagé une amorce de partenariat avec l'île de la Réunion où l'implantation d'un centre ressource sur le handicap psychique est actuellement à l'étude.

Nous nous sommes rendus à plusieurs reprises à Paris cette année pour des rencontres nationales « Inter-Crehpsy ». Nous avons aussi accueilli dans le Nord les Crehpsy Pays-de-Loire et Île-de-France. Nous avons pu ainsi échanger, entre autres, sur nos modes de participation et d'engagement au sein des PTSM en régions.

En effet, en 2019, l'équipe du Crehpsy s'est aussi mobilisée dans de nombreux groupes de travail actifs au sein des 8 Projets Territoriaux de Santé

Mentale de notre région. Notre participation à ces travaux est développée dans la partie Appui stratégique en page 27.

Une dynamique pour mettre en place le COFOR¹ est organisée en région durant l'année 2019. Nous avons diffusé régulièrement sur notre site les dates de réunions. Les focus groupes de travail réunissant des personnes concernées ont élaboré le contenu des thématiques de formation : droit, outils de bien être, relations et connaissance de soi.

Comme chaque année, le Crehpsy a soutenu les Groupes d'entraide Mutuelle (GEM). Nos professionnels ont animé cette année deux groupes de travail lors de l'Inter-GEM annuel : un groupe avec les présidents et trésoriers, un groupe avec les animateurs. L'objectif était de mettre en exergue certains dysfonctionnements et freins éventuels pour y remédier et surtout de favoriser l'interconnaissance entre les participants.

Dans le département du Nord, le Crehpsy a apporté son regard et ses ressources à la politique

le Crehpsy a régulièrement participé à des actions initiées par plusieurs CLSM de la région.



du Département « 100% inclusif et solidaire ». Nous avons été présents lors de Commissions Territoriales d'Autonomie pour enrichir la réflexion sur la problématique de l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique.

Nous avons poursuivi nos collaborations avec l'UDCCAS du Nord dans le cadre de la convention passée ensemble en 2018. Ainsi, des actions de sensibilisation au handicap psychique et/ou des actions de sensibilisation en lien avec l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique ont été réalisées dans différents CCAS. Nous avons aussi participé à l'assemblée générale des CCAS du Nord en juin 2019.

Dans le Pas-de-Calais, le Crehpsy a poursuivi sa participation au groupe de travail dans le Calaisis-Audomarois sur le handicap psychique. Il a soutenu les actions mises en œuvre en menant notamment des actions de sensibilisation auprès des professionnels du territoire.

Suite aux groupes focaux réunis lors de la démarche diagnostic participatif en santé mentale dans le territoire de démocratie de l'Aisne, les participants avaient souhaité en 2018 maintenir une dynamique de rencontres et de travail entre eux. Le Crehpsy avait alors été sollicité dans le cadre de ses missions d'actions de sensibilisation et de mise en réseaux des acteurs. Ce travail s'est poursuivi en 2019. Des axes de travail autour des « 3 C », coopérations, collaborations, concertations », ont été dégagés pour faciliter l'accompagnement des personnes et des familles. Nous sommes aussi intervenus sur la thématique du secret professionnel et du partage d'informations à caractère secret.

D'une manière générale, tout au long de l'année 2019, le Crehpsy a renforcé ses collaborations avec le secteur sanitaire. Nous sommes

d'ailleurs devenus un membre associé de la F2RSM Psy avec laquelle les collaborations ont toujours été régulières. Nous avons aussi tissé des liens plus étroits avec certains EPSM, Espic, cliniques privées de la région, entre autres dans le champ de la réhabilitation psychosociale mais aussi pour participer à certaines instances d'élaboration de projets tels que celui sur « l'accès aux soins dans le premier épisode psychotique ».

Tout au long de l'année 2019, le Crehpsy a renforcé ses collaborations avec le secteur sanitaire.

Parallèlement, un réel travail a été fait pour associer au mieux des personnes concernées intéressées à l'ensemble de nos travaux. Les politiques publiques promeuvent la démarche inclusive. La finalité du Crehpsy Hauts-de-France est de promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique. Chaque partenaire doit cependant mesurer l'importance d'être à la fois respectueux du rythme et des attentes des personnes concernées. Il convient de reconnaître leurs potentialités et d'être, dans le même temps, attentif à leur possible vulnérabilité. Pour autant, nous pensons que la parole et le regard qu'elles apportent dans les travaux sont un réel atout pour les partenaires. Cela contribue à l'évolution des politiques publiques. Les personnes nous disent aussi que leur implication dans les différents projets participe également à leur rétablissement (travail de recherche, journée régionale, témoignages, participations aux travaux d'études ESAT, etc.).

Nous avons d'ailleurs débuté en 2019 un travail de recherche avec un groupe de personnes concernées. Nous aborderons ce projet en page 37.

¹ <http://www.coforetablissement.fr/>

Groupes de travail

Le Crehpsy anime plusieurs groupes de travail sur différentes thématiques. En 2019, trois d'entre eux ont été mobilisés. Ils favorisent les rencontres et échanges entre professionnels, renforcent l'expertise partagée et suscitent l'organisation d'événements collectifs.

Unités d'Accompagnement et de Soutien (UAS)

En mars 2019, l'Agence Régionale de Santé rendait public son avis de création d'Unités Innovantes d'Accompagnement et de Soutien pour adultes en situation de handicap psychique.

Pour répondre à leur demande, le Crehpsy leur a apporté expertise et soutien en cette phase d'élaboration (formations, appui à la réflexion, soutien méthodologique pour l'écriture de projet de service, etc.). Il a également favorisé les collaborations avec les UAS déjà créées dans le Nord et le Pas-de-Calais en 2018.

Des questions ont émergé tout au long des rencontres : quelle articulation avec les SAMSAH ? Comment accompagner l'acceptation par les personnes et/ou leurs proches d'une notification « Maison d'Accueil Spécialisée » orientée (ou pas) vers le dispositif UAS ? Quelles spécificités d'accompagnement au sein de ce nouveau dispositif ? Comment répondre à la formation des professionnels ? Comment penser l'implantation territoriale en lien avec les partenaires ? Quel relai « post UAS » ?

À la demande de plusieurs UAS en région, le Crehpsy, dans le cadre de sa mission de « connecteur-animateur de réseaux », proposera une première rencontre en 2020 afin de favoriser l'interconnaissance entre les différentes unités. Nous soutiendrons leurs réflexions et la déclinaison de réponses qu'ils peuvent apporter aux personnes dans les territoires.

Accompagnement en Esat

Le groupe s'est réuni à trois reprises dans trois établissements différents. Des usagers des ESAT ont été conviés afin d'apporter leurs témoignages sur leurs besoins en termes d'accompagnement au travail. Ainsi, des préconisations ont pu être définies. Le travail se poursuit en 2020 sur la création d'un outil d'information sur les besoins des personnes en situation de handicap psychique en ESAT. Des vidéos seront tournées avec des professionnels et des personnes concernées.

Personne en situation de handicap psychique vieillissante

En 2018, trois rencontres avaient eu lieu. Elles avaient réuni des professionnels de différents horizons (MAIA, CLIC, CLSM, SAMSAH, résidence accueil, etc.). À l'initiative du groupe de travail, une étude a été menée en collaboration avec le Creai Hauts-de-France sur les besoins des personnes en situation de handicap psychique vieillissantes. Il avait été décidé d'organiser une restitution des travaux de cette étude en janvier 2019. Professionnels, proches et personnes concernées, au total plus de 150 personnes, ont ainsi pu prendre connaissance des résultats de l'étude et débattre ensemble pour aller plus loin dans la mise en œuvre de préconisations. Ce travail se poursuivra en 2020.

Services d'accompagnement et handicap psychique

Le groupe de travail s'est réuni deux fois en 2019. La volonté des participants est d'échanger autour de thématiques en lien avec leurs pratiques professionnelles. Ainsi, ils ont souhaité appréhender les missions des médiateurs de santé-pair (MSP) en établissement social, médico-social et sanitaire. Une médiatrice en poste est venue présenter sa formation ainsi que son parcours de rétablissement à travers ce nouveau métier. Le groupe de travail souhaite poursuivre ses travaux pour faciliter les collaborations entre services d'accompagnement et sanitaire, entre autres avec les Centres Médico Psychologiques (CMP).



Événements

Dans la continuité de ce qui avait déjà été engagé, le Centre de ressources (co)organise et participe à de nombreux événements autour du handicap psychique. L'objectif, cette année, a été de valoriser les initiatives innovantes et locales en les portant à connaissance du grand public.

Événements organisés

Fidèle à son rôle de connecteur, le Crehpsy Hauts-de-France a poursuivi ses collaborations avec une large diversité d'acteurs : associations d'usagers et de familles, établissements du champ social et médico-social, établissements de santé, Conseils Départementaux, etc.

Comme chaque année, le Crehpsy s'est attaché à aller à la rencontre des personnes œuvrant dans le champ du handicap psychique en les associant à plusieurs reprises dans l'organisation de divers événements.

Le Crehpsy Hauts-de-France a réuni, le 26 février dernier, un peu plus de 150 participants pour une demi-journée placée sous le signe de la rencontre et des échanges autour de la thématique « Vieillir avec des troubles psychiques ». Cette demi-journée s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, une présentation de l'étude « Vieillir avec des troubles psychiques » a été faite par Madame Delporte, conseillère technique au Creai Hauts-de-France.

Dans un second temps, les participants à cette rencontre ont été répartis de manière aléatoire en trois groupes distincts. Le premier groupe a été chargé de traiter la problématique de l'accès à l'information ; le deuxième groupe de l'expérience du vieillissement et le troisième groupe

5 événements nationaux

événements régionaux 20

de l'articulation du travail en réseau. L'objectif était de dégager des pistes de réflexion et des réponses innovantes. Ces travaux seront réabordés lors du prochain groupe de travail du Crehpsy.

Dans la continuité de ce qui avait été initié en 2018, des actions de sensibilisation à la réhabilitation psychosociale ont été déclinées dans d'autres territoires de la région Hauts-de-France (Hazebrouck, Cambai).

En mars 2019, le Crehpsy a soutenu l'initiative d'une personne concernée pour organiser un temps d'échanges « grand public » durant les journées de la schizophrénie. L'intervention « la schizophrénie vue de l'intérieur » a été préparée à travers un témoignage à deux voix, personne concernée et parent. En partenariat avec l'ESAT Etic et l'Unafam, le Crehpsy a favorisé ce temps

Les rendez-vous du Crehpsy : un levier de mobilisation partenariale !

L'année 2019 a été l'occasion de développer un nouveau format de rencontres partenariales : les rendez-vous du Crehpsy. Ces temps forts s'appuient sur des attentes spécifiques de partenaires mobilisés au sein des territoires. Il s'agit d'approfondir telle ou telle thématique, soit à travers l'élaboration d'un document socle mettant en exergue les enjeux et pratiques professionnelles en présence, soit à travers la valorisation d'un projet et initiative locale probantes. Cette année, la question de la transition professionnelle entre le milieu de travail protégé et le milieu ordinaire a été mise en avant. Ce format de rendez-vous permet de valoriser les engagements locaux, de diffuser les bonnes pratiques professionnelles et de dégager des pistes d'évolution. Le « local » est alors au service du « régional ». L'ensemble des partenaires et acteurs de la région sont conviés à assister à ces temps forts d'échanges et de réflexion.

de rencontre et d'échange sur ce type de trouble, ses répercussions, la souffrance qu'elle peut engendrer mais aussi sur les possibilités de rétablissement pour la personne. L'événement a rencontré un vif intérêt : les inscriptions ont été closes en 4 jours. La parole des personnes concernées favorise l'évolution des représentations de la maladie mentale et des troubles psychiques en population générale. Cet événement est d'ores et déjà reconduit pour 2020. Cette année, la question de la transition professionnelle entre le milieu de travail protégé et le milieu ordinaire a été mise en avant.

Dans le cadre de ses missions, le Crehpsy Hauts-de-France est allé à la rencontre de personnes concernées, de professionnels d'ESAT et de dis-

positifs d'emploi accompagné afin d'apprécier les pratiques, outils et modalités d'accompagnement mis en place auprès de travailleurs en situation de handicap psychique. Ces échanges, synthétisés au travers d'un document « Focus régional », ont mis en avant les modalités de transition professionnelle des travailleurs en Esat vers le milieu ordinaire de travail.

S'appuyant sur ce travail d'étude, en lien avec le groupe de travail « Accompagnement en ESAT », et en association avec des personnes concernées, le Crehpsy a donné rendez-vous le 5 novembre 2019 à l'IFSI d'Arras à une centaine de participants. Ceux-ci ont ainsi pu confronter leurs expériences respectives. Ils ont pu aussi échanger sur les pratiques innovantes visant à renforcer et à diversifier les processus d'insertion et d'accompagnement professionnel de travailleurs en Esat et milieu ordinaire.

Journée régionale du Crehpsy Hauts-de-France

Comme chaque année depuis sa création, le Crehpsy a préparé sa journée régionale de décembre. Le titre arrêté pour 2019 était « Inclusion et handicap psychique : concept ou réalité[s] ? »

En effet, les orientations législatives s'orientent fortement vers la mise en place de dispositifs en faveur de l'habitat inclusif, de l'emploi accompagné et de la citoyenneté. Les textes officiels engagent les champs professionnels, sanitaires, sociaux et médico-sociaux à prendre le « virage inclusif ». Des expérimentations sont menées en faveur de la « désinstitutionnalisation », des « territoires 100 % inclusifs » se manifestent, de nouveaux métiers dédiés à l'accompagnement émergent, etc. Dans le même temps, de nombreux citoyens s'impliquent au sein d'associations d'usagers, développent des Groupes d'Entraide Mutuelle, s'expriment à travers divers outils numériques.

Pourtant la notion d'inclusion interroge, provoque autant qu'elle séduit, ouvre des perspectives tout en suscitant des réserves, mobilise autant qu'elle inquiète. Notre journée régionale du Crehpsy, pensée et construite avec des personnes concernées, visait à questionner l'inclusion sur ses enjeux sociétaux mais surtout sur la réalité de son application auprès des personnes en situation de handicap psychique. Compte tenu des mouvements sociaux de décembre 2019, nous avons dû reporter cette manifestation en mai 2020.

Participation aux événements partenaires et stands

Les professionnels du Crehpsy participent aux manifestations des partenaires afin de sensibiliser les personnes à la question du handicap psychique, notamment lors de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) ou encore lors de « Dansons comme des fous ». Afin de répondre aux exigences de nos partenaires, notre équipe est attentive à actualiser son expertise sur de nombreux sujets reliant les personnes en situation de handicap psychique aux évolutions des politiques publiques et dispositifs de mise en œuvre. Ainsi, sur les champs de l'accompagnement médico-social, l'emploi, l'accès aux soins, l'accès au logement, la citoyenneté et la diffusion des approches en réhabilitation psychosociale, nous répondons présents aux invitations de nos partenaires lors de colloques, journées d'études, journées régionales et départementales, événements centrés sur des sujets transversaux à nos missions.



En 2019, notre équipe a participé à 5 événements nationaux et 20 événements régionaux. Parmi eux :

- Journée nationale des Maisons des Adolescents¹, « Ados connectés » ;
- Journée organisée par la CNSA², « Et nos voisins, comment font-ils ? » ;
- Journée nationale³, « Projets territoriaux de santé mentale 2020, J-43 » ;
- Journée du C3RP⁴, « La réhabilitation, changement de paradigme » ;
- 5^{ème} Rencontre nationale des CLSM⁵, « Les Conseils Locaux de Santé Mentale, 12 ans après : qu'est-ce qui a changé ? » ;
- Journée nationales Messidor⁶, « Ensemble dans une société inclusive » ;
- Journée Psychiatrie et Justice⁷, « Le signalement en question » ;
- Journée de l'Association Scientifique des Psychiatres du service Public (ASPP)⁸, « Clinique du risque, risque de la clinique » ;
- Journée de la F2RSM Psy⁹, « Le premier épisode psychotique » ;
- Journées organisées par la Mutualité française des aidants dans le Pas de Calais ;
- Journée scientifique organisée par Clinéa¹⁰, « Journée scientifique sur le thème du Rétablissement et de la déstigmatisation en Psychiatrie ».

À travers ces événements, notre équipe a contribué à diffuser des pratiques permettant des interactions entre champs professionnels, utiles à la continuité des parcours des personnes concernées. Une façon de renforcer plus encore notre mission de « connecteur » auprès de l'ensemble des partenaires et acteurs de notre région.

¹ Maison des ados Lille. #ados connectés. 2019. <https://www.uriopss-hdf.fr/sites/default/files/evenement/fichiers/programme-jnmda-2019.pdf>

² CNSA. Et nos voisins européens, comment font-ils ? 2019. <https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/appele-a-projets-et-nos-voisins-europeens-comment-font-ils>

³ Santé mentale France. Les PTSM en 2020. 2019. <https://santementalefrance.fr/actualite/6-juin-2019-les-ptsm-en-2020-j-43/>

⁴ C3RP. La réhabilitation, changement de paradigme. 2019. <https://c3rp.fr/la-rehabilitation-changement-de-paradigme-journee-c3rp-2019/>

⁵ CLSM-CCOMS. Les CLSM : 12 ans après. 2019. <http://clsm-ccoms.org/2019/10/08/decouvrez-le-programme-des-14-15-novembre-2019-rencontre-nationale-des-coordos-clsm-et-5eme-rencontre-nationale-clsm-22eme-journee-detude-espt-les-clsm-12-ans-apres/>

⁶ Messidor. Ensemble dans une société inclusive. 2019. <https://www.messidor.asso.fr/index.php/component/rseventspro/evenement/9-evenement-messidor>

⁷ EPSM Agglomération Lilloise. Le signalement en questions. 2019. <https://www.epsm-al.fr/article/psychiatrie-et-justice-12-le-signalement-en-questions>

⁸ ASPP. Clinique du risque, Risque de la clinique. 2019. <https://aspp-hdf.com/2019/06/16/edition-nov-2019-clinique-du-risque-risque-de-la-clinique/>

⁹ F2RSM Psy. Le premier épisode psychotique. 2019. <https://www.f2rsmpsy.fr/journee-scientifique-2019.html>

¹⁰ Clinéa Psychiatrie France. Rétablissement et de la déstigmatisation en Psychiatrie. 2019. <https://www.crehpsy-hdf.fr/fichs/16494.pdf>

Recherches et études

L'observation des besoins, pratiques et dispositifs fait partie de nos activités et conforte notre positionnement de centre ressources. À travers ses travaux d'études, le Crehpsy favorise l'émergence de réponses les plus innovantes possibles dans le champ du handicap psychique et de la santé mentale. Nous souhaitons notamment que des personnes concernées par le handicap psychique participent et/ou prennent part, d'une manière ou d'une autre, à nos travaux.

« Ma santé physique », des personnes concernées actrices du système de santé

La surmortalité des personnes ayant des troubles psychiques sévères est connue depuis les années 1930. Alors que l'espérance de vie globale augmente, celle de cette population ne cesse de se réduire.

Les personnes souffrant de troubles mentaux sévères ont un taux moyen de mortalité 2 à 3 fois supérieur à celui de la moyenne ce qui se traduit par une diminution de 10 à 20 années d'espérance de vie (World Health Organization 2018). Si des recommandations existent pour leur permettre de réduire leurs risques somatiques, peu de données sont disponibles au niveau de leur propre perception de leur état de santé somatique tout comme sur les actions que ces personnes sont prêtes à mettre en place pour améliorer leur pronostic somatique.

Dans notre région, un des axes du PRS2¹ est d'améliorer l'effectivité de l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap. L'orientation stratégique n°7² vise à reconnaître l'utilisateur comme acteur du système de santé.

L'originalité de l'étude « Ma santé physique » repose sur le fait de donner la parole aux usagers afin qu'ils créent eux-mêmes un outil d'auto-évaluation de leur santé physique. L'objectif est de

valider une échelle, élaborée par des usagers et à destination des usagers. Cette échelle sera ainsi la plus proche possible des préoccupations des personnes concernées et de la réalité de leur vie quotidienne. L'élaboration de cet outil s'est faite dans le cadre de deux focus group qui ont rassemblé des personnes concernées. En 2020, nous organiserons la passation de cette échelle. Nous mettrons en commun les résultats et recueillerons les impressions des participants. Dans le cadre de cette étude, le Crehpsy collabore avec Laurent Lecardeur, psychologue, consultant formateur. Le processus de rétablissement, « c'est une démarche personnelle et unique, visant à changer l'attitude, les valeurs, les sentiments, les objectifs, les capacités ou/et les rôles de chacun. C'est la façon de vivre une vie satisfaisante et utile, où l'espoir a sa place malgré les limites imposées par la maladie³ ». Nous tenons à souligner l'intérêt de cette démarche collective réalisée avec des personnes concernées. Leur investissement, leur envie, leur volonté de construire et d'avancer ensemble est véritablement porteur de sens. Nos collègues de travail confirment que cela participe à leur rétablissement.

¹ ARS Hauts-de-France. Schéma régional de santé. 2018.

² ARS Hauts-de-France. Schéma régional de santé. 2018. p. 179

³ William Anthony. <https://centre-ressource-rehabilitation.org/retablissement->

Le vieillissement des personnes en situation de handicap psychique

En 2019, le Crehpsy a passé une convention avec l'Université de Lille en lien avec Vincent Caradec¹.

Nous avons accueilli une étudiante de Master 2 Recherche en Sociologie. Son travail vient renforcer une dynamique déjà impulsée par le Crehpsy, à la fois à travers le groupe de travail « personnes en situation de handicap psychique vieillissantes » et l'étude « Vieillir avec des troubles psychiques : des difficultés croissantes, un manque de réponses adaptées » réalisée en 2018. Cette étudiante projette, dans le cadre de son travail de recherche, d'aller à la rencontre de personnes en situation de handicap psychique vieillissantes qui vivent en résidence accueil ou en habitat partagé. Les entretiens qu'elle mène auront pour but de recueillir la parole des rési-

dents sur leur parcours de vie et leur manière de se projeter dans l'avenir.

À l'issue de ce travail de recherche réalisé dans le cadre de son Master 2, un dossier de demande de Cifre² sera déposé afin d'obtenir un possible financement pour un travail de thèse « Université de Lille - Crehpsy Hauts-de-France ».

¹ Professeur des Universités, sociologue spécialiste de la vieillesse et du vieillissement

² Conventions Industrielles de Formation par la Recherche
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html>

Sensibilisation

Les actions de sensibilisation au handicap psychique en modes intra¹ et inter structures se sont poursuivies en 2019. Elles permettent d'apporter aux participants un même niveau d'information et de constituer un socle de connaissances commun avant une éventuelle formation complémentaire (sans que ce ne soit un pré requis).

Un nombre conséquent de professionnels avaient déjà été sensibilisés les années précédentes. Le volume de demandes n'a pas faibli cette année. Nous avons aussi adapté certaines de nos actions de sensibilisation aux besoins des professionnels, entre autres dans le champ de l'emploi et du vieillissement..

Les actions de sensibilisation auprès de professionnels

Phrase phare : Sensibiliser les professionnels au handicap psychique participe à l'évolution de leurs représentations.

Ces actions continuent d'intéresser les établissements et services dans la mesure où elles permettent de participer activement à l'acculturation des professionnels.

Le déploiement de nos missions sur l'ensemble de la région a conforté la nécessité de maintenir une forme d'équité territoriale. Des sessions de sensibilisation inter ont ainsi été organisées pour aller à la rencontre des partenaires dans leurs territoires d'intervention. À travers les échanges, nous notons cette année une évolution favorable concernant les représentations liées aux troubles psychiques et au handicap psychique susceptible d'être générée. Cela montre que ces partenaires ont de plus en plus une vision ajustée de ce type de handicap et de la manière dont ils peuvent participer au rétablissement des personnes concernées.

De manière générale, les professionnels :

- Manifestent leur souhait de bénéficier de temps de sensibilisation plus longs ;
- Envisagent de mobiliser le Crehpsy sur une



2 573 personnes sensibilisées

107 sensibilisations

autre de ses missions et de le contacter à l'issue de l'action de sensibilisation ;

- Estiment mieux concevoir les grands principes d'accompagnement dans le champ du handicap psychique.

Les sensibilisations en formation initiale

Les actions de sensibilisation dans les écoles de formation professionnelle ont pour objectif d'informer les étudiants sur les troubles d'origine psychique.

Le Crehpsy intervient auprès de différents organismes de formation IRTS, CRFPE, ISL ou encore IFP. Le nombre d'interventions du Crehpsy Hauts-de-France auprès des « écoles » est resté stable en 2019 : 15 actions de sensibilisation ont été animées dans les Hauts de France et ont concerné 917 étudiants. La pédagogie et la qualité d'écoute des intervenants, psychologues, permettent une bonne dynamique de l'action de sensibilisation. Cette prestation s'effectue dans un vocabulaire adapté et permet aux professionnels en devenir de pouvoir ajuster leur posture.

¹ Actions qui se déclinent au sein d'une même structure.



Formation

En 2019, l'offre de formation du Crehpsy s'est développée sur l'ensemble de la région. Nous avons eu la volonté d'aller à la rencontre des acteurs des Hauts-de-France pour sonder leurs besoins et adapter nos actions aux problématiques des différents départements.

60 actions de formation
59 en 2018

professionnels formés **709**
796 en 2018

96 %

des participants affirment qu'ils appliqueront ce qu'ils ont appris dans leurs pratiques professionnelles

98 %

des participants indiquent que la formation suivie a répondu à leurs attentes

Les formations en inter-établissements

2019 fut une année de lancement pour nos premières actions de formation organisées dans nos locaux d'Amiens. Nous avons ainsi proposé aux professionnels de se former aux outils d'auto-évaluation ELADEB/AERES ou encore au syndrome de Diogène.

Ces actions ont rassemblé les professionnels de l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique, de tous secteurs confondus (social, médico-social et sanitaire).

Le Crehpsy Hauts-de-France a également renforcé sa collaboration avec le Département de psychologie de l'Université de Lausanne et celle avec le Centre Ressource de Réhabilitation psychosociale et de Remédiation cognitive de Lyon. Ces collaborations favorisent le mouvement d'ouverture du champ sanitaire aux champs social et médico-social en posant les jalons d'un langage partagé autour du rétablissement des personnes en situation de handicap psychique.

Les formations intra-établissements

Le Crehpsy Hauts-de-France a développé des formations sur mesure en écho à l'ouverture de nouveaux dispositifs d'accompagnement tels que les habitats inclusifs ou encore les UAS, ce qui nécessitait pour les professionnels d'acquérir de nouvelles compétences.

Sur les 45 sessions de formations organisées en intra-établissement, les actions les plus demandées ont été :

- Mieux comprendre le handicap psychique pour mieux l'accompagner ;
- Mieux comprendre les situations de crise pour mieux les accompagner ;
- Le syndrome de Diogène ;
- Accompagner les personnes en situation de handicap psychique en ESAT.

L'année écoulée est également marquée par un accroissement des demandes de formation hors région des Hauts-de-France, notamment la Gironde ou encore le Val d'Oise. Ces établissements nous ont particulièrement sollicités sur des thématiques liées à une meilleure compréhension du handicap psychique ainsi qu'à l'accompagnement dans le logement.

D'autres thématiques telles que l'accompagnement des personnes en situation de handicap

psychique vieillissantes ou encore l'accompagnement des personnes dans le cadre d'un GEM, ont été largement demandées par les professionnels à la recherche de clés pour optimiser leurs pratiques.

Parallèlement à la déclinaison de son offre de formation, le Crehpsy a poursuivi sa collaboration en 2019 avec la Faculté de médecine, deux EPSM, le CHU de Lille, la F2RSM Psy et l'IRTS. Les étudiants de la 2^{ème} promotion du Diplôme Universitaire Santé mentale et handicap psychique ont été diplômés en septembre 2019.

ZOOM Mieux comprendre le risque suicidaire

Soucieux de proposer des formations au plus près des problématiques de terrain, il nous est apparu indispensable d'intégrer une action permettant aux personnes qui le souhaitent de mieux comprendre le risque suicidaire et ses facteurs de risque versus de protection. Fléau dans notre région et axe prioritaire du PRS 2, le suicide concerne tout le monde et nécessite que chacun soit éveillé à une question de société. La formation telle qu'elle est proposée se destine à toute personne, professionnelle ou non, souhaitant acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre, écouter et orienter en première intention une personne en crise suicidaire..



PERSPECTIVES



En 2020, le Crehpsy entend poursuivre ses missions.

Nous les renforcerons et continuerons à répondre aux besoins et aux demandes des personnes concernées, à leurs proches et aux professionnels qui s'adressent à nous. Nous le ferons dans chacun des territoires des Hauts-de-France, en lien avec nos partenaires, pour développer des projets de conseil et d'accompagnement liés au handicap psychique. Le Crehpsy apportera ainsi son expertise aux différentes structures et mobilisera ses ressources pour répondre aux demandes des politiques publiques. Nous continuerons, dans ce cadre, à nous positionner en tiers neutre et en médiateur porteur de la parole des personnes concernées et de celle de leurs proches. Nous poursuivons les travaux engagés pour accompagner les structures médico-sociales sur leurs réflexions et leurs projets. Nous continuerons aussi à apporter notre soutien méthodologique et notre expertise de centre ressource dans le champ général du handicap psychique.

Nous continuerons à contribuer à la qualité des parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique

Nous resterons en 2020 en appui de l'Agence Régionale de Santé, des collectivités territoriales, des acteurs professionnels, en lien avec les personnes concernées et les familles. Nous continuerons, grâce à la collaboration entre acteurs, à contribuer à la qualité des parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique dans le respect du principe d'une citoyenneté pour tous.

Quelques priorités seront particulièrement au rendez-vous de 2020 :

- **En 2019, le Crehpsy a travaillé sur les axes de progrès définis à la suite de l'évaluation interne réalisée en 2018.** En 2020, l'équipe préparera l'évaluation externe de notre groupement de coopération médico-sociale.
- **En 2020, nous rédigerons un nouveau projet de service.** Nous souhaitons y associer des professionnels des différents secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux pour nous apporter leur regard. Nous prévoyons aussi d'impliquer des personnes concernées et des proches afin qu'ils puissent exprimer leurs attentes vis-à-vis du Crehpsy à l'horizon 2025.

- **Nous avons préparé en 2019 la procédure d'accréditation pour le Cofrac¹** suite à la réforme de la formation professionnelle. Notre objectif est que notre organisme de formation soit certifié par le référentiel national en 2020 pour vous garantir la qualité de notre offre.
- **Le logiciel d'activité que nous avons conçu en 2019 sera mis en place dès le premier semestre 2020.** Il permettra de mieux qualifier à la fois l'activité des professionnels du Crehpsy et la nature des demandes formulées. Cela nous confèrera un rôle d'observatoire complémentaire dans le champ du handicap psychique.
- **En lien étroit avec les centres support labellisés par l'Agence Régionale de Santé, nous renforcerons nos actions de sensibilisation relatives à la philosophie du rétablissement et notre offre de formation dans le champ de la réhabilitation psycho-sociale.** Nous développerons aussi nos collaborations avec l'Université de Lausanne et plus largement, nous diffuserons l'ensemble des outils existant dans le champ du rétablissement.
- **Nous serons attentifs à favoriser davantage la participation des personnes concernées à nos actions** et plus largement dans tous les espaces de concertation et/ou d'élaboration de projets. Nous favoriserons la prise en compte du savoir expérientiel des personnes concernées.
- **Nous nous engagerons résolument dans les dynamiques de travail issues des projets territoriaux de santé mentale.** Nous y apporterons notre soutien en fonction des besoins exprimés mais aussi en fonction de nos ressources humaines.

À l'heure où nous finalisons notre rapport d'activité 2019, les collaborateurs du Crehpsy sont confinés à domicile et poursuivent leur mission pour une durée indéterminée via le télétravail. Cette situation inédite va sans doute modifier nos perspectives et nos projets 2020. De nouvelles réalités vont certainement s'imposer à nous mais dans tous les cas, le soutien aux professionnels, aux personnes concernées et aux proches reste une priorité. Nous devons assurément aussi nous adapter au fil des mois pour faire bouger certaines de nos lignes et organiser nos ressources en fonction des besoins que le contexte nous imposera. Nous nous y préparons d'ores et déjà.

Marie-Noëlle Cadou
Directrice Crehpsy Hauts-de-France

¹ Comité français d'accréditation
<https://www.cofrac.fr/>

AERES	Auto-Évaluation des Ressources
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées
AMP	Aide Médico Psychologique
ANAP	Agence Nationale d'Appui à la Performance
APAJH	Association de Placement et d'Aide aux Jeunes Handicapés
APEI	Association de Parents d'Enfants Inadaptés
ARS	Agence Régionale de Santé
ASPP	Association Scientifique des Psychiatres du Service Public des Hauts-de-France
C3RP	Centre Ressource en Remédiation cognitive et Réhabilitation Psychosociale
CCOMS	Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé
CEAPSY	Centre d'Écoute et d'Accueil pour les troubles psychiques
CHR	Centre Hospitalier Régional
CIFRE	Conventions Industrielles de Formation par la Recherche
CLIC	Centre local d'Information et de Coordination
CLRP	Centre Lillois de Rééducation Professionnelle
CLSM	Conseil Local en Santé Mentale
CMP	Centre Médico Psychologique
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CPOM	Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
CRA	Centre Ressources Autismes
CREAI	Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
CREHPSY	Centre de Ressources sur le Handicap Psychique
EA	Entreprise Adaptée
EESTS	École Européenne Supérieure en Travail Social
EHESP	École des Hautes Études en Santé Publique
ELADEB	Échelles Lausannoises d'Auto-Évaluation des Difficultés Et des Besoins
EPSM	Établissement Public de Santé Mentale
ESAT	Établissement et Services d'Aide par le Travail
F2RSM Psy	Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FIPHFP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
IRTS	Institut Régional du Travail Social
MAIA	Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soin dans le champ de

l'autonomie

MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MDS	Maison du Département Solidarité
PRS	Projet Régional de Santé
PTSM	Projet Territorial de Santé Mentale
RPSM	Réseau Précarité Santé Mentale
SAAS	Structure Alternative d'Accueil Spécialisé
SAJ	Service d'Accueil de Jour
SAMETH	Services d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SISM	Semaine d'Information en Santé Mentale
SMPR	Service Médico Psychologique Régional
SPIP	Services Pénitentiaires Insertion et Probation
UAS	Unité d'Accompagnement et de Soutien
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UGECAM	Union pour la Gestion des Établissements des Caisses d'Assurance Maladie
UNA	Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles
UNAFAM	Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
UNIFAF	Fonds d'assurance Formation de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif

À propos du Crehpsy

Le Centre de ressources handicap psychique (Crehpsy) est un groupement de coopération médico-sociale (GCMS) créé en avril 2014.

Il rassemble l'AFEJI, La Vie Active et l'Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées (Unafam).

Le Crehpsy Hauts-de-France s'adresse à toute personne concernée par le handicap psychique et/ou désireuse de s'informer sur le sujet.

Un accueil du public est possible du lundi après-midi au vendredi, de préférence sur rendez-vous.

Le Crehpsy réunit une équipe pluriprofessionnelle qui a pour ambition d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et de leurs proches, et de contribuer à rendre la société plus inclusive.